



## ARKE2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce master offre une formation de second cycle moins spécialisée que le master 120, mais tout aussi complète sur le plan des acquis. Il a pour objectif d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Un travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné, avec le regard critique et la rigueur propres à une formation universitaire.

#### Votre profil

Réalisable en un an, ce master intéressera plus particulièrement les bacheliers d'autres disciplines et les adultes en reprise d'études. Il cible également les bacheliers en histoire de l'art et archéologie qui ne souhaitent pas se spécialiser dans une finalité spécifique.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans:

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

L'étudiant a 45 crédits de tronc commun qu'il complètera par une option à 15 crédits.

## ARKE2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé du [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) est appelé à atteindre.

Ainsi, au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis la maîtrise active et intégrée d'un corpus sélectif de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec professionnalisme dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Il pourra étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site ou un thème particulier et mener un travail de recherche personnel, objectif et méthodique brassant une quantité significative d'informations selon les méthodes disciplinaires et dans une démarche pluridisciplinaire. Il démontrera sa capacité à organiser et à présenter ses connaissances de manière structurée et claire. Il montrera son aptitude à faire le point sur une question donnée sur base d'une heuristique de qualité et en mobilisant les principes de la critique documentaire. Il développera son autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, le Département ARKE de#sire former des acteurs ouverts sur la société, et capables de comprendre les monde culturel et socioprofessionnel et s'y inte#grer avec facilite# et efficacite#.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique** : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions artistiques et culturelles passées et présentes.

- 1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux socio-culturels du monde présent en interrogeant les productions humaines du passé et du présent, en comprenant leur inscription dans un réseau socioculturel et historique complexe ;
- 1.2. Inviter la société à la prise de conscience de l'importance de ses productions matérielles et sonores en sensibilisant à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine, tout en étant ouvert aux manifestations artistiques et culturelles contemporaines ;
- 1.3. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions tant matérielles qu'intellectuelles à travers une grande diversité de corpus (typologique, chronologique, géographique, etc.) ;
- 1.4. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'enrichir des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

**2. Maîtriser des savoirs** : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

- 2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans plusieurs domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art ;
- 2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans l'un ou l'autre domaine plus spécifique ;
- 2.3. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans les domaines de l'archéologie, de l'histoire de l'art, en lien avec les pratiques professionnelles de ces disciplines.

**3. Appliquer les méthodologies disciplinaires** : Étudier et analyser une Œuvre ou un objet, un corpus, un site, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de l'archéologie et de l'histoire de l'art et en aiguisant son regard critique.

6. **Être ouvert sur le monde culturel et socioprofessionnel** : Comprendre le monde culturel et le monde socioprofessionnel de



⌘ LARKO2350

Archéologie grecque

Jean Vanden  
Broeck-Parant



<del>⊗</del> LHART2370	<del>Histoire de la gravure et de l'image imprimée</del>	<del>Ralph Dekoninck Joël Roucloux</del>	<del>FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⓧ Ⓜ</del>
<del>⊗</del> LHART2420	<del>Art et photographie</del>	<del>François Maheu (supplée Alexander Streitberger)</del>	<del>FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ Ⓜ</del>
⊗ LHART2681	Séminaire d'iconologie et d'étude des cultures visuelles	Alexander Streitberger	FR [q2] [15h] [5 Crédits] Δ Ⓜ

### Option en conservation des patrimoines et en histoire de l'architecture [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- Δ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⓧ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- Δ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Ⓜ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Ⓜ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○

## Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

---

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
  - ✘ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

## Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

## À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Formation générale (15 crédits)

○ LFIAL1140	<a href="#">Histoire de l'art et de la musique</a>	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LFIAL1145	<a href="#">Critique historique</a>	Laurence Van Ypersele	(FR) [q2] [30h+10h] [5 Crédits] 🌐

## o L'étudiant choisit un cours d'histoire parmi: (5 crédits)

⊗ LFIAL1421	<a href="#">Histoire de l'Antiquité</a>	Elynn Gorris Françoise Van Haepere	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1422	<a href="#">Histoire du Moyen Âge</a>	Paul Bertrand Godefroid de Callatay Gilles Lecuppre Emmanuel Van Elverdinghe	(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1423	<a href="#">Histoire des Temps modernes</a>	Isabel Danielle Harvey (supplée Silvia Mostaccio)	(FR) [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1424	<a href="#">Histoire de l'Époque contemporaine et de l'Anthropocène</a>	Emmanuel Debruyne Laurence Van Ypersele	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐

## o Archéologie et histoire de l'art - différentes périodes (20 crédits)

Arts et civilisations - 4 cours à choisir parmi :

⊗ LARKE1150	<a href="#">Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen</a>	Laurent Verslype	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------	-------------------------------

✂ LARKE1555	Arts et civilisations : Préhistoire et protohistoire	Nicolas Cauwe Jean Vanden Broeck-Parant	30 [q1] [30h] [5 Crédits]   > English-friendly
✂ LARKE1556	Arts et civilisations : architecture de l'Antiquité et du moyen-âge	Jean Vanden Broeck-Parant	30 [q2] [30h] [5 Crédits]  
✂ LARKE1557	Arts et civilisations : du Baroque au Romantisme	Alexander Streitberger	30 [q1] [30h] [5 Crédits]  
✂ LARKE1559	Arts et civilisations : de l'impressionnisme à l'art actuel	Alexander Streitberger	30 [q2] [30h] [5 Crédits]  

### o Archéologie et histoire de l'art - outils et méthodes (25 crédits)

o LARKE1110	Musées et patrimoine	Joël Roucloux	30 [q2] [30h] [5 Crédits] 
o LARKE1120	Iconographie et iconologie	Marco Cavalieri Ralph Dekoninck	30 [q2] [30h] [5 Crédits] 

### o Méthodes scientifiques et travaux I (5 crédits)



## ARKE2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

			l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a>	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Accès direct	
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de archeologie Bachelor in de kunstwetenschappen	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès moyennant compléments de formation	Compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .
Autre bachelier		<a href="#">Accès sur dossier</a>	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Accès sur dossier</a> ). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a> .

## Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
<b>Masters</b>			
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a> <a href="#">Master [60] en histoire</a> <a href="#">Master [120] en histoire</a>	S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a> en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master  Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 60 crédits d' <a href="#">enseignements</a>

Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation  
musicologie

Master [60] en histoire

Master [120] en histoire

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## PÉDAGOGIE

---

Les parcours proposés offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix de vie professionnelle (par le biais des stages).

Les différents domaines d'études du programme (archéologie et histoire de l'art) offrent en effet un ensemble de cours variés, qui s'appuient sur différentes stratégies d'enseignement. Les cours magistraux sont accompagnés de lectures obligatoires.

En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant qui sera déterminant.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédrick Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Caroline Heering](#)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)